

REACTIONS des essayeurs de CREAMAP

au projet de regroupement national des structures et des réseaux d'AMAP

Si vous avez reçu:

- la « lettre à toutes les AMAP et tous les réseaux d'AMAP de France »
- la « Proposition d'un socle commun du Mouvement InterRégional des AMAP »

Nos réactions ne sont pas une opposition systématique au projet de regroupement national. Si CREAMAP n'était pas cité nous ne nous serions pas manifestés. Mais CREAMAP n'est pas partie prenante du projet et n'a jamais été contacté.

CREAMAP ne peut pas laisser récupérer son travail porté par la mobilisation bénévole des acteurs des AMAP, auxquels on doit la réussite et le développement du concept, pour mettre en oeuvre un projet dont les objectifs ne sont pas les siens.

1^{er} élément important: Raisons historiques

Historiquement, les AMAP ne sont pas nées des structures.

Elles sont issues de notre 1^{ère} expérience d'AMAP aux Olivades et de la transmission de l'expérience acquise, de l'accompagnement d'une centaine d'AMAP à ce jour, AMAP très souvent ensuite à l'origine de la dynamique de création d'AMAP dans leur région.

L'accompagnement a aussi consisté en aide aux jeunes en installation. Tout cela débordant de notre région PACA.

Nous avons créé la première structure Alliance Provence, en mai 2001, pour la coordination, la communication, la logistique, et la création d'outils afin d'essaimer le concept.

Responsables de l'essaimage en PACA. notre action a permis la création de 20 AMAP par an en appliquant la méthode d'essaimage par la transmission de notre 1^{ère} expérience d'AMAP.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'Alliance Provence n'a jamais voulu faire d'essaimage en dehors de PACA. Nous avons pris en charge bénévolement nous même de transmettre notre expérience dans d'autres régions.

Hélas, 3 ans après la création d'Alliance Provence, en 2004, naissaient déjà des conflits d'intérêts et des divergences d'orientations qui mettaient un terme à notre collaboration au sein de l'association AP.

Les orientations vont vers l'animation de réseau et la satisfaction des intérêts des autres structures partenaires au détriment de l'essaimage, en excluant les producteurs initiateurs et fondateurs d'Alliance Provence, responsables de l'essaimage.

Sans essayeurs/producteurs, Alliance Provence ne saurait représenter le partenariat en AMAP producteur/ consommateurs.

Le 2^{ème} éléments important Miramap ne représente pas le partenariat AMAP

Alliance Provence est aujourd'hui à l'origine du projet de regroupement de structures intitulé MIRAMAP.

Ce sont donc ces mêmes personnes et cette même structure qui ont évincé les producteurs acteurs et initiateurs des AMAP qui vous proposent le projet de regroupement des réseaux régionaux, MIRAMAP. Cela pose question!

Aucun des membres de CREAMAP (initiateurs d'AMAP et essayeurs dans leur région) ne fait partie du projet Miramap.

3èm élément important: L'AMAP : fonctionnement inhabituel et atypique.

Un rappel de l'origine de la 1ère AMAP s'impose: les initiateurs et porteurs du développement des AMAP étaient un **couple de producteurs**.

Depuis 2007, c'est au sein de CREAMAP france qu'ils continuent la défense de la petite agriculture soutenue par les consommateurs à travers le partenariat AMAP.

La démarche des consomm'acteurs associée à la dynamique professionnelle des acteurs paysans à l'origine du concept en France ont fait la réussite et la force du système AMAP.

Toute la partie humaine, engagement solidaire, soutien économique, partage, confiance qui fait la force et la spécificité de « l'AMAP » appartient aux acteurs, vous appartient.

4èm élément :

La conversion en pratiques biologiques, basée sur la confiance, dès la première saison d'AMAP

C'est bien grâce à cette dynamique professionnelle et dans la mise en relation directe de confiance et de partage des aléas techniques bio, que nous avons pu relever ce formidable défi de changer de pratiques, puisque le soutien des consommateurs en enlève le risque économique et responsabilise les acteurs.

La méthode d'essaimage, telle que nous l'avons initiée et mise en pratique a permis d'accompagner tous les projets d'AMAP dans cette approche sociale et de partage des valeurs.

C'est dans cette approche d'accompagnement socio-professionnel et de mise en relation des acteurs que nous avons réussi à faire en sorte que les producteurs conventionnels, candidats à l'AMAP passent en agriculture organique et saine, sans engrais chimiques de synthèse, sans pesticides....

Lors de la rédaction de la Charte des AMAP, en 2003, c'est bien dans l'objectif d'aboutir à ce changement des pratiques que j'ai proposé la formulation telle qu'elle est dans le « point n° 3 des principes de la Charte des AMAP ».

Je savais qu'on pouvait compter sur une certaine richesse du savoir faire paysan qu'on allait mettre en scène par la revalorisation du travail du même paysan par ses consommateurs partenaires.

Nous agissons pour la création d'AMAP en dehors des structures de développement agricoles.

Les structures ont leur rôle, depuis le début, pour la fabrication des outils professionnels, des études et des applications techniques tant il est vrai que cette agriculture ne s'apprend toujours pas dans les écoles d'agriculture.

Mais la création d'AMAP appartient aux acteurs, paysans et consommateurs, seuls en mesure de transmettre une expérience de terrain.

CREAMAP France et le regroupement « Miramap »

CREAMAP est uniquement composé de personnes ressources, paysans et consommateurs engagés dans l'Essaimage des AMAP.

L'objectif de CREAMAP est de diffuser le concept, d'aider à la création d'AMAP solides et durables. CREAMAP œuvre **sur le terrain**, met en relation producteur et consommateurs et donne les bases solides nécessaires à la durabilité du concept.

C'est cette étape qui est fondamentale pour ceux qui ont pour objectif de créer les AMAP, de maintenir l'agriculture nourricière dont nous avons un besoin vital ! Or MIRAMAP ne l'intègre pas.

C'est cette construction originale, sur le terrain, qui a donné la belle image du « paysage AMAP ».

Aujourd'hui MIRAMAP cherche à se construire en le récupérant. Et pour cela, commence par la nier,:

: « *depuis 2001, les AMAP ont fleuri dans toute la France* » comme si cela s'était fait tout seul.¹

Juste après cette phrase, CREAMAP est cité parce que nous représentons ces AMAP solides, les belles valeurs et toute votre/notre mobilisation sans faille.

Nous sommes toujours là, c'est nous qui fleurissons avec vous, maintenant; Nous sommes les abeilles essaimeuses. Et c'est cela que MIRAMAP cherche à s'approprier !

Peut-on accepter que CREAMAP fasse le travail de terrain bénévole et MIRAMAP parle ensuite au nom de ces AMAP créées par d'autres, à leur place, demande des subventions en leur nom ? Si Alliance Provence, la première structure locale, n'a pas fonctionné dans le respect du partenariat, nous doutons que la méga structure pyramidale des structures nationales qu'elle cherche à créer sur les bases qui ont conduit aux impasses actuelles y arrive.

Peut-on imaginer être représenté par une grosse structure pyramidale qui nie l'étape fondamentale de la mise en lien et de l'expertise professionnelle pour ne s'attacher qu'à l'animation à posteriori ? Pour quel objet ?? Au bénéfice de qui ? Avons nous besoin d'une méga structure de plus qui parle pour nous ? Qui puisse tenter ensuite d'imposer ses lois ou celles de ses partenaires aux AMAP ?

Nous nous sommes servi des exemples des TEKEI et des CSA, tenons compte de leur refus de se regrouper.

Les japonais, depuis 40 ans, après plusieurs tentatives, n'ont jamais mis en place d'organisation nationale et y ont renoncé. Ils ont fait le constat que cela n'aboutissait qu'à créer des conflits internes et générer de la bureaucratie. Aux USA, quand Daniel et Denise ont connu les CSA, c'est une structure de coordination très locale, « Just Food » qui les a sensibilisés mais il n'existait pas de regroupement national alors que les premiers CSA avaient 15 ans.

Dernier élément important :

Ces textes ne sont pas signés.
Quels sont les humains, les hommes et les femmes qui ont rédigé ces textes ?
Que représentent t-ils ? Y a t-il même des paysans parmi eux ?
Quelles sont les structures partenaires de ce projet ? Qu'en attendent-elles pour leur propre développement ?

Si vous signez le « socle commun » vous donnez un blanc seing à toutes ces structures qui pourront en se prévalant de votre soutien se faire financer leur propre fonctionnement et diverses actions pas toujours en lien avec vos problématiques d'AMAP et le maintien de votre agriculteur.

Denise Vuillon

<http://olivades.com/>